

SAVIGNAC SUR LEYZE

V.C. C.R.	Appellation	Désignation du point d'origine Des principaux lieux traversés Au repère du point d'extrémité	Longueur
--------------	-------------	--	----------

**A CARACTERE DE
CHEMIN :**

VC 1	De Costes à Rénac	De la RD 253 (PR 3,246) lieu-dit Costes, À la limite commune de Monflanquin lieu-dit Rénac.	2 099
VC 2	De Savignac à Jean-Barthe	De la VC 201 proximité bourg de Savignac, À la limite commune de Monflanquin près lieu-dit Jean-Barthe.	1 364
VC 3	De Jean-Barthe à Bergougne	De la limite commune de Monflanquin près lieu-dit Jean-Barthe, À la limite commune de Villeneuve sur Lot lieu-dit Bergougne.	1 246
VC 201	De Savignac à Labarthe	De la RD 253 (PR 6,204) bourg de Savignac sur Leyze, À la limite commune de Monflanquin près lieu-dit Labarthe.	1 302
VC 202	De Savignac à Fonclales	De la RD 253 (PR 6,123) bourg de Savignac sur Leyze, À la RD 233 (PR 13,423) lieu-dit Fonclales.	2 367
VC 203	De Bouyé	De la RD 253 (PR 5,099), Au lieu-dit Bouyé.	551
VC 204	De Bouyé à Laborie	De la RD 253 (PR 4,706), À la limite commune de Lacaussade lieu-dit Laborie.	1 576
CR	De Bouyé à Rénac	De la VC 203 lieu-dit Bouyé, À la limite commune de Monflanquin lieu-dit Rénac.	920
CR	De Tauriac à Bouyé	De la RD 253 près lieu-dit Tauriac, À la VC 203 lieu-dit Bouyé.	657
CR	De Lustrac	De la limite commune de Monflanquin, À la VC 204 près lieu-dit Laborie.	1 510
CR	De Lascalprades	De la RD 253 près lieu-dit Lscalprades, Au CR de Lustrac près lieu-dit Le Tuc.	927

**TOTAL VOIE A CARACTERE
DE CHEMIN : 14 519**

**A CARACTERE DE
RUE :**

Voie nouvelle lotissement	De la VC 202 Bourg de Savignac.	75
------------------------------	---------------------------------	-----------

**TOTAL VOIE A CARACTERE
DE RUE : 75**

**A CARACTERE DE
PLACE PUBLIQUE :**

Place Salle des Fêtes	Devant salle des fêtes	2 105
-----------------------	------------------------	--------------

**TOTAL VOIE A CARACTERE
DE PLACE PUBLIQUE: 2 105m²**

**Récapitulatif commune de
SAVIGNAC SUR LEYZE :**

**Longueur voirie
précédemment retenue : 10 510
Voirie retenue avec nouveaux
critères : 14 594
Places publiques : 2 105m²**